

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-253

## ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 et suivants,  
Vu le Code de la Route,  
Vu la demande de l'entreprise ECR route de Bergues 59470 WORMHOUT afin d'effectuer la livraison de la charpente au 21 et 21A Place du Général de Gaulle à WORMHOUT,

### ARRETE:

**ARTICLE 1 :** La circulation sera restreinte face au 21 et 21A Place du Général de Gaulle, et ce, **du lundi 7 novembre à 13h au mercredi 9 novembre 2022 inclus.**

L'entreprise ECR est autorisée à poser une grue élévatrice et un camion de livraison face au 21 et 21A Place du Général de Gaulle.

**ARTICLE 2 :** une signalisation règlementaire sera mise en place par l'entreprise ECR comme suit :

- **Un passage sécurisé pour les piétons et les personnes qui empruntent le bus ;**
- **La pose de feux tricolores pour la circulation en sens unique alternée.**

**ARTICLE 3 :** La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié puis transmis à :

L'entreprise ECR

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,

Monsieur le Responsable Arrondissement Voirie Départementale à Dunkerque,

Monsieur le Lieutenant-Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,

Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,

Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,

MM. les Présidents des Syndicats de Transports,

MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ,

Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

Fait à WORMHOUT, le 28 octobre 2022

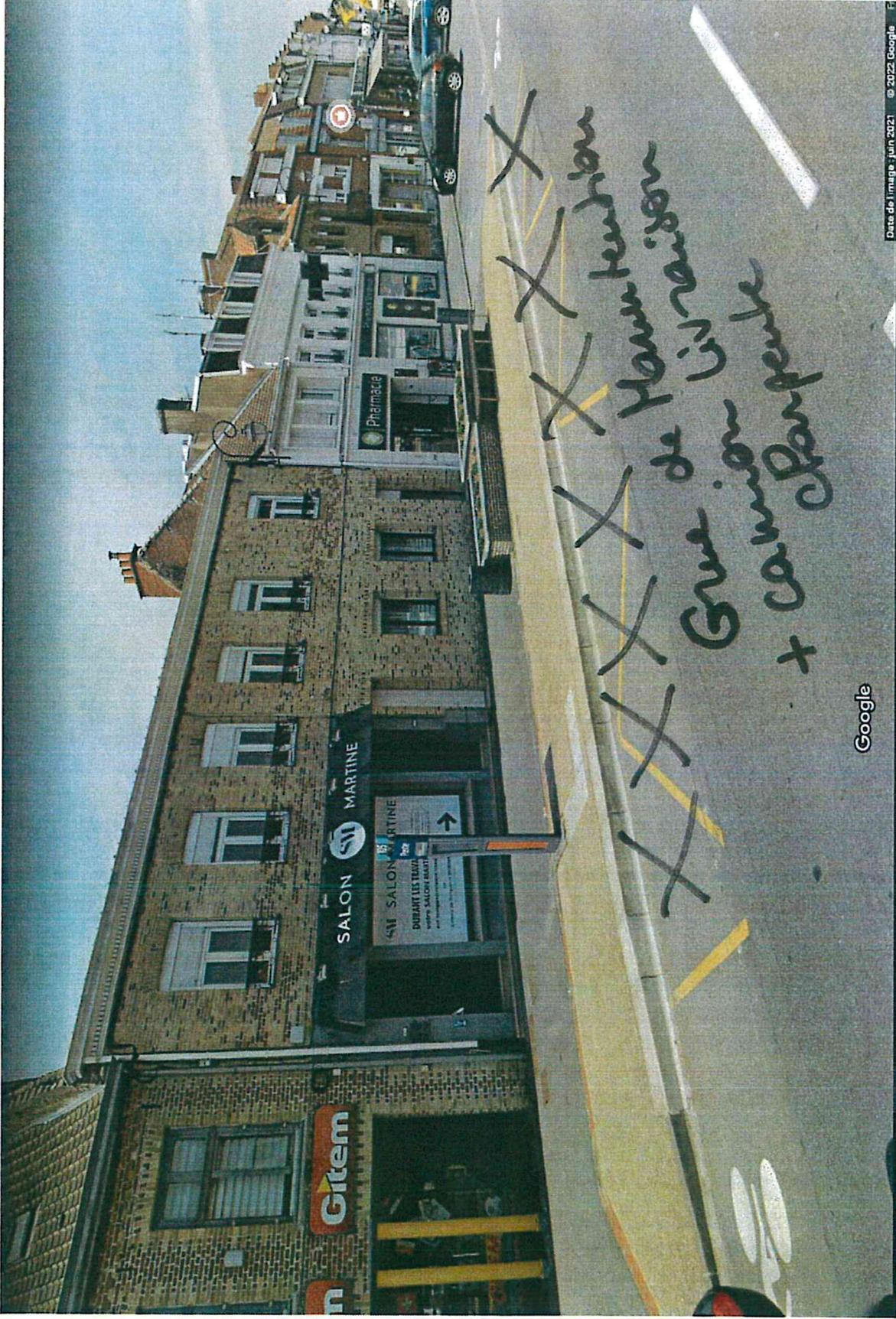
Le Maire

Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire par  
Publication et notification le 28/10/2022

Le Maire  
Frédéric DEVOS





du lundi 7 A.M. au Mercredi 9h30 inclus

**pierre.yvoz@wormhout.fr**

---

**De:** Chantier - ECR <chantier@ecr-couverture.fr>  
**Envoyé:** vendredi 28 octobre 2022 11:20  
**À:** pierre.yvoz@wormhout.fr  
**Objet:** CHANTIER DEMEY  
**Pièces jointes:** VOIRIE DEMEY SALON MARTINE.pdf

Monsieur Yvoz,

Comme convenu, pouvez-vous nous délivrer un arrêté pour le stationnement d'une grue de manutention et d'un camion de livraison de charpente du lundi 7 après-midi au mercredi 10 octobre inclus selon le plan ci-joint ?

Merci d'avance.

Bonne journée.

Cordialement,  
Graziella Wallet  
Gestion chantier  
Tél. 03.28.65.64.33

